

REPUBLIQUE FRANCAISE

HAUTE-GARONNE

COMMUNE D'AURIN

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

MARDI 17 MAI 2016 à 20H45

L'an deux mille seize, le 17 Mai à 20h45, le Conseil Municipal d'AURIN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine VERCRUYSSSE, Maire.

Date de la convocation : 10/05/2016

Présents : MM. Mohamed BENHAMOUCHE, Monique CHAMBON, Julien CHEVREL, Patricia FEDOU, Christian GARRIGUES, Stéphane ISELLE, Didier MARTORELL, Dominique VAN DER MERWE et Lionel VIGNA.

Absents : Monsieur Denis BOUVIER-GARZON qui a donné procuration à Madame Sandrine VERCRUYSSSE.

Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed BENHAMOUCHE.

La séance est ouverte à 20h55.

* * *

Madame la Maire souhaite rajouter à l'ordre du jour :

- Acquisition d'une tondeuse autoportée.
- Convention de servitude avec ERDF.

* * *

Madame la Maire propose d'approuver les comptes rendus du Conseil Municipal du 30 Mars 2016 et du 11 Avril 2016 : ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

* * *

I. SUJETS SOUMIS A DELIBERATION

2016/18 : Acquisition d'une tondeuse autoportée

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Madame la Maire informe le Conseil Municipal qu'il est devenu nécessaire de changer la tondeuse autoportée pour l'entretien des espaces verts de la commune.

Après consultation de plusieurs vendeurs, elle propose de retenir le devis de la société POLE VERT dont le montant s'élève à 2 916,67 € HT soit 3 500,00 € TTC.

Cette dépense est inscrite au budget 2016, article 21571/23 opération 224 de la section d'investissement.

Cet achat représentant un lourd investissement pour la commune, Madame la Maire propose

de solliciter une aide de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame la Maire et après avoir délibéré :

Décide à la majorité :

- De procéder à la commande.

- Approuve le devis de la société POLE VERT d'un montant de 2 916,67 € HT dont une copie est annexée à la présente délibération.

- Habilité Madame la Maire pour la signature de tous documents se rapportant à ce programme.

- Accepte le mode de financement proposé par Madame la Maire.

* * *

2016/19 : Convention de servitude avec ERDF – Renforcement réseau HTA

Madame la Maire expose au Conseil Municipal que pour l'implantation d'une ligne souterraine, ERDF doit bénéficier d'une servitude grevant la parcelle domaniale cadastrée n° 22 section ZH située au lieu-dit « En Cambou ».

Elle indique que pour procéder à la constitution d'une telle servitude, il y aurait lieu de passer avec ERDF un acte conventionnel en la forme administrative.

Madame la Maire donne lecture du texte du projet de convention valant reconnaissance de servitude et propose au Conseil d'en approuver les termes. Elle précise que, étant donné la spécificité des ouvrages et leur mode particulier de financement, la constitution de cette servitude ne donnera lieu à aucune indemnité ni redevance verser par son bénéficiaire.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame la Maire et après avoir délibéré :

- Approuve le contenu de la convention à passer avec ERDF octroyant à ce dernier un droit de servitude sur le bien domanial sus mentionné pour l'implantation d'ouvrage nécessaire au

fonctionnement du service public de distribution d'énergie électrique.

- Donne délégation au Maire pour signer ladite convention.

* * *

2016/20 : Changement des fenêtres de la Mairie

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Madame la Maire rappelle qu'il a été décidé de changer les fenêtres simples vitrages de la Mairie par des doubles vitrages afin d'améliorer les performances thermique du bâtiment.

Après consultation, elle propose de retenir le devis de la société GAMSO Menuiserie dont le montant s'élève à la somme de 12 845,00 € HT soit 15 414,00 € TTC.

Cette dépense est inscrite au budget 2016, article 2313/23 opération 221 de la section d'investissement.

Cet achat représentant un lourd investissement pour la commune, Madame la Maire propose de solliciter une aide de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame la Maire et après avoir délibéré :

Décide à la majorité :

- De procéder à la commande et à l'exécution des travaux.

- Approuve le devis de la société GAMS0 Menuiserie d'un montant de 12 845,00 € HT dont une copie est annexée à la présente délibération.

- Habilité Madame la Maire pour la signature de tous documents se rapportant à ce programme.

- Accepte le mode de financement proposé par Madame la Maire.

- Sollicite auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne une subvention destinée à alléger la part communale.

* * *

2016/21 : Changement des portes de la Mairie dans le cadre de la mise en accessibilité

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental

Madame la Maire rappelle que dans le cadre de la mise en accessibilité handicapé les portes à deux vantaux de la Mairie ne sont pas conformes. Il a été décidé de changer les blocs-portes afin d'avoir un seul vantail.

Après consultation, elle propose de retenir le devis de la société GAMS0 Menuiserie dont le

montant s'élève à la somme de 4 940,00 € HT soit 5 928,00 € TTC.

Cette dépense est inscrite au budget 2016, article 2313/23 opération 218 de la section d'investissement.

Cet achat représentant un lourd investissement pour la commune, Madame la Maire propose de solliciter une aide de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Madame la Maire et après avoir délibéré :

Décide à la majorité :

- De procéder à la commande et à l'exécution des travaux.

- Approuve le devis de la société GAMSO Menuiserie d'un montant de 4 940,00 € HT dont une copie est annexée à la présente délibération.

- Habilité Madame la Maire pour la signature de tous documents se rapportant à ce programme.

- Accepte le mode de financement proposé par Madame la Maire.

- Sollicite auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne une subvention destinée à alléger la part communale.

* * *

II. INFORMATIONS DIVERSES

SDCI

En date du 18 Avril 2016, le Préfet de Région a adressé son arrêté préfectoral du 14 Avril 2016 fixant le périmètre de la Communauté de Communes Cap Lauragais, de la Communauté de Communes Cœur Lauragais et de la Communauté de Communes des Coteaux Lauragais Sud.

Le Conseil Municipal dispose d'un délai de 75 jours à compter de la notification pour donner son accord sur le projet. Le défaut de délibération dans ce délai vaut accord.

En date du 18 Avril 2016, le Préfet de Région a adressé son arrêté de fusion du 14 Avril 2016 fixant la liste des regroupements concernés par le projet de fusion (S.34).

Le Conseil Municipal dispose d'un délai de 75 jours à compter de la notification pour donner son accord sur le projet. Le défaut de délibération dans ce délai vaut accord.

Conseil Départemental

Amende de police - Programmation 2016 : La demande de subvention pour la place de stationnement pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) à proximité de l'Eglise Saint-André a été validée par la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du 7 Avril 2016. 2 904 € nous seront attribués.

Subvention travaux de sécurisation au lieu-dit Saint-André : Le dossier a été transmis pour instruction à la direction de la voirie et des infrastructures du Conseil Départemental en date du 6 Avril 2016.

Campagne fauchage 2016 : Le Conseil Départemental poursuit sa politique d'entretien des dépendances vertes routières plus respectueuse de notre environnement, entamée à l'automne 2010. Dans ce cadre, afin d'améliorer cette politique de fauchage raisonnée et en vue de réaliser des économies, le Conseil Départemental continue de tester pour la troisième année un modèle de fauchage différent. L'ensemble des communes gérées par le pôle routier d'Aurignac, le pôle routier de Revel et le Secteur d'Auterive sera concerné par la poursuite de cette expérimentation décrit comme suit :

1^{ère} intervention du 17 Mai au 6 Juin 2016 sur l'ensemble du réseau routier.

Elle consiste au fauchage :

- de l'accotement et des zones nécessitant un dégagement de visibilité.
- du revers des fossés.
- du talus sur une largeur de rotor quand accotements

2^{ème} intervention du 10 Octobre à fin Décembre 2016.

Cette intervention est entreprise à compter de mi-octobre, une fois le cycle naturel des espèces animales et végétales accompli.

Elle consiste à réaliser :

- le fauchage de l'accotement, des revers des fossés et des talus en déblai sur une largeur de rotor.
- des rotors supplémentaires sur les talus uniquement pour des dégagements de visibilité.

Travaux de sécurisation au lieu-dit Saint-André

Une rencontre sur place le 12 Mai 2016 avec Monsieur Guillaume AUDOUIN de Fournier Grosraud et Monsieur Thierry NEROCAN de l'entreprise Nerocan a été organisée afin d'échanger sur le plan définitif d'exécution des travaux d'enfouissement télécom et électricité.

Notre choix concernant les lampadaires pour l'éclairage au lieu-dit Saint-André c'est porté sur les luminaires LED Pixel.

Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEHG)

Borne marché : le coffret a été installé. Nous sommes en attente du passage du Consuel pour la conformité de l'installation.

Diagnostic des bâtiments public : Le SDEHG s'engage dans la transition énergétique et propose pendant l'hiver 2016 une campagne de diagnostics de bâtiments publics. Ce programme sera financé à 65 % par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et la Région, 30 % par le SDEHG et une charge de 5 % restera à la commune. Les communes qui souhaitent participer à cette campagne devront délibérer sur leurs participations d'un maximum de 200 € par bâtiment. Ce diagnostic sera réalisé par un prestataire dans le cadre d'un appel d'offres.

Campagne d'élagage réseau basse et haute tension 2015/2016

Le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) demande d'élaguer les arbres qui pourraient toucher les lignes électriques et ainsi perturber l'acheminement du courant. Ces interventions sont gratuites et intégralement à la charge d'ERDF. L'entreprise de Viviés interviendra sur notre commune à partir de la semaine 22. Pour tous renseignements complémentaires, contacter

l'élagueur au 07.82.04.18.99.

Préfecture

Suite à des dégâts cultures causés par des pigeons ramier (palombes) un arrêté préfectoral portant autorisation de destruction à tir d'animaux classés nuisibles de l'espèce pigeon ramier pour la campagne 2015-2016 en date du 26 Avril 2016 a désigné Messieurs Benoit DELMAS et Jean-Michel DELMAS chasseurs autorisés à détruire des pigeons ramier sur les cultures d'AURIN.

Risques de crues et fonte des neiges : Compte tenu de la réactivité des cours d'eau de notre département en cas d'épisodes pluvieux printaniers, pouvant être aggravée par le phénomène de fonte des neiges, une particulière vigilance est demandée. En effet, un épisode de pluie prolongé accompagné d'un réchauffement sur les Pyrénées pourrait engendrer une crue. Cartes et modalités précises sur les sites Internet <http://www.vigicrues.gouv.fr> et [http://viligan ce.meteofrance.com](http://viligan.ce.meteofrance.com)

Influenza aviaire : l'état du confinement a pris fin le 16 Mai 2016.

Agence Régionale de Santé

Un contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine a été réalisé le 4 Mai 2016. Le résultat du prélèvement, à la Mairie d'AURIN fait état « Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ». Le résultat du contrôle sanitaire est affiché en Mairie.

Repas Républicain

Choix du menu pour le repas du Jeudi 14 Juillet 2016 à midi.

Repas des Aînés

Le repas des Aînés aura lieu le Samedi 11 Juin 2016 à 11h30.

Fête du quartier

La fête de quartier « du haut de Aurin » aura lieu le 21 Mai 2016 au parking de l'Eglise Saint-André.

Travaux Eglise Saint-André

L'opération « restauration de l'Eglise Saint-André » a débuté le Lundi 2 Mai 2016 au matin. Trois piliers ont été intégralement dénudés. Il a été décidé de poursuivre ces travaux les vendredis de 14h à 17h et les samedis de 8h45 à 12h.

ATD

Formation : Sandrine VERCRUYSSSE, Mohamed BENHAMOUCHE et Didier MARTORELL participeront le Mardi 24 Mai 2016 à la formation proposée par l'ATD sur « La fiscalité de l'urbanisme ».

Le bilan d'activité 2015 de l'ATD 31 est disponible en Mairie

Journée Européenne du Patrimoine

L'Eglise de Sainte Apollonie participera à la 33^{ième} édition des journées Européenne du Patrimoine.

Pool Routier 2016

Les travaux du Pool Routier concernant le VC3 Les Castillous sont reportés au mois de Septembre.

Centre Equestre

Le Centre Equestre d'AURIN organise la fête du poney club le Samedi 4 Juin 2016 et un concours de sauts d'obstacles pour les finales régionales jeunes poneys le week-end du 11 et 12 Juin 2016

« Soyez un acteur dans la protection de votre quartier »

En partenariat avec les communes de LANTA et de PRESERVILLE, la communauté de Brigades de BALMA présentera le dispositif destiné à prévenir les cambriolages au cours d'une réunion qui se déroulera le Mardi 24 Mai 2016 à 18h30 à la Salle des fêtes de LANTA ou le Jeudi 9 Juin 2016 à 19h00 à la salle de la Fontaine à PRESERVILLE.

Essentiellement basé sur le partenariat entre les acteurs locaux de la sécurité (Gendarmerie, Mairie, etc...) et la population concernée, le dispositif de prévention a pour objectif :

- Renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même quartier.

- Développer l'esprit civique des administrés.
- Rassurer, protéger les personnes vulnérables.
- Encourager les habitants à la réalisation d'actes de prévention élémentaires.
- Constituer une chaîne d'alerte entre le référent de quartier et les acteurs de la sécurité.
- Intensifier les contacts et les échanges de manière à démultiplier l'action de la Gendarmerie.

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes d'AURIN organise le 5 Juin 2016 un repas « cochon à la broche ».

SIVU

Intervention sur le harcèlement à l'école organisé par « l'association de la maison des enfants et des jeunes » le Vendredi 27 Mai 2016 dans chacune des classes de l'Ecole élémentaire.

Une réunion d'information pour les parents est prévue le Vendredi 10 Juin 2016 à 20h00 à la salle de la Fontaine de PRESERVILLE.

Le Conseil de classe du second trimestre a eu lieu le 21 Mars 2016.

Radars pédagogiques

Une prochaine rencontre avec Monsieur BENJEBAR et Madame la Maire est prévue le Jeudi 26 Mai 2016 à VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS.

Echo d'Aurin

La Commission Communication s'est retrouvée le 12 Mai 2016 en vue de notre prochain bulletin municipal « l'Echo d'Aurin ».

CAUE31

Changement de direction : Madame Françoise FAVAREL directrice du CAUE succède à Jean-Marie BOUZAT qui a pris sa retraite.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h15.